

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DJAK CREATION SARL » en abrégé « EDC »

Siège Abidjan, quartier anyama gare à cote du
grand marche, Lot 607, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DJAK CREATION
SARL » en abrégé « EDC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Confection de cartable ;
 - Le commerce et les activités industrielles ;
 - Les constructions bâtiments et entretien ;
 - Les grands travaux (VRD, ouverture de voies) ;
 - L'achat et commercialisation des produits agricoles ;
 - Vente de fourniture de bureau, matériels informatique ;
 - Commerce Import et Export ;
 - Transport ;
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, quartier anyama gare à cote du grand marche, Lot 607, llot 116

Dirigeant(s) M COULIBALY DIAKALIDIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07942 du 06/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47962/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

